

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize et le 7 novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, GILS Bernard, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, PRÉVOTEAU Gisèle, RICHELME-DAVID Suzanne, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : RICHOU Xavier a donné procuration à LAPEYRE Denis
ALEMANY Brigitte a donné procuration à GILS Denise
GRINO Sylvie a donné procuration à VILA Didier
PAPINESCHI Véronika
PELTIER Julien
LOUVEAU Solveig

Sur proposition de la Présidente, Mme RICHELME-DAVID Suzanne est désignée secrétaire de séance.

DROITS DE PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation RECHE Thérèse rue Jean Jaurès
- Maison d'habitation MICHAUD Aline rue Olivier Bernadou
- Cour intérieure attenante aux maisons de Mme MONTEL et Mme RAMOS
- Maisonnette de Mme LORCA

Le conseil ne souhaite pas user de son droit de préemption.

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 3 octobre est approuvé.

CONSEIL D'ÉCOLE

- Une dérogation est faite cette année pour l'activité piscine qui est prise en charge par la commune à partir du CP. Contrairement à la règle la grande section qui est dans la même classe que les CP cette année sera autorisée exceptionnellement à participer à cette activité.
- Certains élèves inscrits aux TAPS ne participent pas aux séances, il convient de sensibiliser les familles concernées car la mairie est facturée sur le nombre d'inscription.
- Dates à retenir : LOTO vendredi 2 décembre, Fête de Noël vendredi 16 décembre, LOTO vendredi 24 février, Marché aux fleurs samedi 22 avril, Vide grenier 13 ou 14 mai.

ENVIRONNEMENT

- Les arbres ne seront taillés que tous les 2 ou 3 ans.
- Le terrassement du nouveau parking du cimetière sera nivelé et engravé avec de la grave de Moussoulens, prévoir éventuellement une bâche textile sous la grave. La cuve d'eau sera maintenue.

JARDIN PUBLIC

Des dégâts sont constatés régulièrement : des enfants escaladent les murs des propriétés mitoyennes ainsi que le mur en pierre de l'entrée du jardin.

Le conseil municipal décide de demander un devis pour la mise en place de caméras de surveillance.

Un support vélos sera installé à l'intérieur du jardin.

GESTION PERSONNEL

Considérant le futur départ à la retraite du chef d'équipe technique courant deuxième trimestre 2017, le Conseil Municipal décide de remplacer cet emploi. Il convient sans tarder de définir le profil précis avant d'engager la diffusion d'ouverture de ce poste.

SERVICE INHUMATION

Suite à la consultation de 3 entreprises funéraires le Conseil Municipal confirme la volonté d'établir un contrat d'un an renouvelable avec la société la mieux disante pour les missions qui seront précisément définies en commission.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 5 DECEMBRE à 20h30